

REGLEMENT CHALLENGE « LOUIS ROUX » U15

Samedi 16 juin 2012

Organisateur : Football Club Olympique Chandieu (504369), district du Rhône de Football

Article 1: Invitation et Inscription

Le FCO Chandieu organise son premier challenge « Louis Roux »¹ à l'attention des équipes de la catégorie U15 le samedi 16 juin 2012 de 13h30 à 18 heures.

Le tournoi se déroule par invitation adressée selon le choix de l'organisateur. Les clubs invités doivent être obligatoirement affiliés à la FFF. Le nombre d'équipes est limité à 8.

Article 2: Lieu et Terrains

Le tournoi se déroule au stade municipal de Saint-Pierre de Chandieu (69780). Les matches auront lieu sur les deux terrains en herbe du complexe sportif.

Article 3: Catégorie et Licences

Le challenge 2012 est ouvert à la catégorie **U15, avec 11 joueurs sur le terrain** et 5 remplaçants.

Les responsables de délégation (2 par équipes) devront le jour du tournoi compléter une feuille de match (nom, prénom, numéro de licence et numéro du maillot que chaque joueur portera pendant tout le tournoi).

Les licences seront déposées à la table de marque lors de l'arrivée des équipes et seront rendues aux clubs à la fin du tournoi. Seuls les joueurs régulièrement licenciés et qualifiés pour la saison en cours dans leur club pourront participer aux épreuves.

Article 4: Planning

Le planning des rencontres ainsi que l'ordonnancement des rencontres prévues pour le déroulement du challenge est fourni en annexe. Un exemplaire sera remis à chaque club le jour du Challenge.

Article 5: Loi du jeu

Ce challenge est arbitré par les arbitres officiels du club de St-Pierre de Chandieu, selon les règles et lois appliquées lors du championnat de la catégorie U15 du District du Rhône.

La durée de jeu est fixée pour chaque rencontre à **une période de 20 minutes**. Le lancement des matchs est effectué par la table de marque, la fin du match étant fixée par l'arbitre central.

Les changements de joueurs pourront s'effectuer à n'importe quel moment du match avec accord de l'arbitre.

¹ Louis Roux, disparu accidentellement en septembre 2011, était un fidèle partenaire du club de Chandieu, club dans lequel son fils est éducateur et son petit-fils joueur U15.

Article 6: Classement et déroulement de la compétition

Deux poules de 4 équipes sont constituées. Les points seront attribués de la façon suivante :

- 4 points pour une victoire
- 2 points pour un match nul
- 1 point pour une défaite
- 0 point pour un forfait

Chaque club disputera donc **3 matches de poule**. A l'issue de ceux-ci, les équipes seront classées par :

- Nombre de points
- Goal-average particulier (si deux clubs ex-æquo seulement)
- Goal-average général
- Meilleure attaque
- Séance de tirs au but (3 tirs par équipe)

A la suite de la première phase, les **demi-finales** seront décidées par le classement :

- Les équipes classées 1^{ères} de chaque poule affronteront les équipes classées 2^{èmes} de l'autre poule
- Les équipes classées 3^{èmes} de chaque poule affronteront les équipes classées 4^{èmes} de l'autre poule.

A l'issue de ces demi-finales, chaque équipe fera un match de classement qui permettra d'établir la hiérarchie. Le vainqueur du Challenge sera l'équipe qui aura gagné la finale (cf tableau en annexe).

Chaque équipe disputera donc 5 matchs sur la demi-journée, soit 100 mn de jeu.

Nota : la finale du tournoi principal se déroulera sur 2 périodes de 12 minutes.

Article 7: Récompenses

L'équipe gagnante se verra remettre une coupe qu'il conservera ainsi que le Challenge Louis Roux pour une année. Ce challenge sera à remettre en jeu lors de la prochaine édition, à laquelle le club gagnant est automatiquement convié. En cas d'absence, le club s'engage à remettre le Challenge au club de St-Pierre de Chandieu **avant le jour du tournoi 2013**.

Article 8: Modifications et compléments

Le club organisateur se réserve le droit d'apporter des compléments ou des modifications au règlement de son tournoi, en fonction des circonstances.

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou vols qui pourraient survenir au cours du déroulement du tournoi.

En cas de litige, le club organisateur sera le décisionnaire final.

Toute participation à ce rassemblement oblige l'acceptation sans réserve de ce règlement.